École Supérieure d'Art de Lorraine — arts plastiques Metz













Installation de l'œuvre de W. Kentridge au MUDAM réalisée par les étudiants, juin 2020 © Marine Fleury



Équipes pédagogiques 2021/2022	6
Options et cursus sur le site de Metz	10
Diplômes nationaux délivrés à l'ÉSAL	13
Admissions	14
Formalités et évolutions pédagogiques	16
Bourses et aides au diplôme	19
Initiation à la recherche documentaire	19
Recherche et mémoire à l'ÉSAL	22
Mobilité étudiante	28
Inscription et préparation aux diplômes	30
Parcours professionnel des étudiants	31
Soutien aux diplômés de l'ÉSAL	36

L'organisation des études du Pôle arts plastiques est régie par l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes; modifié par arrêté du 8 octobre 2014.



Équipes pédagogiques 2021/2022

Coordinations

Interface entre les enseignants et la direction, le coordinateur joue un rôle essentiel dans le dispositif et le développement de l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

Les coordinateurs d'options et de la 1^e année sont spécifiquement chargés de la préparation du programme de l'année universitaire et de l'organisation des évaluations semestrielles.

Coordinateurs

Option Art Jean-Denis Filliozat et Jean-Christophe Roelens

Option Communication collectif

Accompagnement aux outils numériques
Frédéric Thomas

Étudiants de 1^e année, planning hebdomadaire et actualités pédagogiques **Pierre Villemin**

Territoire à dess(e)ins François Génot

Recherche et édition Elamine Maecha

Mémoire et texte DNA Célia Charvet

Parcours professionnel **Émilie Pompelle**

Référents en charge des diplômes

DNA Art
Constance Nouvel

DNA Communication
Julien Chaves

DNSEP Art Célia Charvet

DNSEP Communication
Jérôme Knebusch

Enseignants (*docteurs)

Aurélie Amiot image imprimée

Éléonore Bak* son

Célia Charvet*

écriture, arts de l'exposition et suivi mémoire

Julien Chaves
peinture et image

Bénédicte Duvernay

culture visuelle et suivi mémoire

Melina Farine photographie

Jean-Denis Filliozat design d'espace et design d'interface

François Génot dessin et narration

Agnès Geoffray photographie et plasticité de l'écriture

Christophe Georgel*
histoire de l'art et suivi mémoire

Franck Girard dessin

Christian Globensky* installation et interface

Marco Godinho pratiques plastiques et scénographie

Agnès Gorchkoff couleur

Hélène Guillaume vidéo live, image mouvement

Robert Jung édition

Daniel Kommer atelier bois-métal, perspective, 3D

Jérôme Knebusch design graphique et typographie

Elamine Maecha design éditorial

Constance Nouvel photographie

Émilie Pompelle transmédialité et document d'artiste

Jean-Christophe Roelens volume, technique et matériaux

Yvain von Stebut Pensée de l'art, radio-théorie et suivi mémoire

Frédéric Thomas transmédia, animation et FabLab

Pierre Villemin vidéo

Sommaire

Intervenants extérieurs

De l'année initiale à l'année 5, l'équipe pédagogique invite des intervenants extérieurs à participer à ses enseignements et à ses projets en y apportant des éclairages spécifiques sous des formes multiples: conférences, ateliers, workshops...

Ces intervenants jouent un rôle essentiel dans l'expérimentation du rapport que les enseignants et les étudiants entretiennent avec des spécialistes de domaines très diversifiés (artistes, scientifiques, universitaires...). Ils font bénéficier l'étudiant de compétences complémentaires et de regards extérieurs indispensables à son projet.



Options et cursus sur le site de Metz

Le site de Metz propose un 1^{er} cycle de trois ans (phase programme – formation initiale) menant à l'obtention du Diplôme National d'Art (DNA):

- Option Art mention dispositifs multiples
- Option Communication mention arts et langages graphiques.

Le site de Metz propose également un 2^e cycle de deux ans (phase projet-formation initiale) menant à l'obtention du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) habilité au grade de Master:

- Option Art mention dispositifs multiples
- Option Communication mention arts et langages graphiques.

Option Art, mention dispositifs multiples – DNA & DNSEP

Sous l'intitulé Dispositifs multiples, l'option Art forme des créateurs et créatrices engagés dans le champ de l'art contemporain, des institutions culturelles, et des espaces alternatifs et interstitiels. Les dispositifs de l'exposition, de l'édition et de diffusion sont mis en œuvre par une équipe pédagogique composée de professionnels en activité, d'artistes, auteurs, théoriciens et commissaires d'exposition, galeristes et designers. Ces dispositifs se déploient en pratiques multiples et transversales, image imprimée et image mouvement, volume et photographie, recherche sonore et multimédia, installations et scénographie, écriture et dessin, édition et diffusion numérique.

L'option Art engage l'étudiant à expérimenter et croiser ces pratiques multiples, à concevoir et déployer des projets, réflexions et réalisations dans des dispositifs de monstration, de la salle d'exposition aux espaces publics; des dispositifs d'éditions d'objets, de livres et d'images imprimées; et enfin, des dispositifs de diffusion, du fanzine aux réseaux numériques.

Une pluralité de méthodologies est initiée, du travail individuel au travail collectif, du temps court au temps long, de l'écriture à l'oralité, du dessin aux installations monumentales, des projets intra-muros aux expériences menées sur des sites extérieurs de la région du Grand Est et au-delà.

La diversité des ateliers, des méthodologies théoriques et pratiques, des contextes de monstration, d'éditions, de diffusions, des langages plastiques, écrits et oraux, est destinée à être maîtrisée et appropriée par l'étudiant qui apprend à construire des projets singuliers, tout en le menant vers une forme de professionnalisation fondamentale aux créateurs engagés dans le champ de l'art et de la culture. Sous forme de mises en situations concrètes, de workshops et de conférences initiés par l'équipe pédagogique avec le concours de spécialistes invités, de stages en milieux professionnels, en passant par la conceptualisation et la réalisation d'exposition événementielle et performée, se déterminent les axes fondateurs de l'option Art. Dès le premier cycle, l'étudiant est immergé dans un contexte artistique foisonnant à travers des réflexions théoriques et des pratiques en atelier qui prennent en compte les espaces dans lesquels les projets sont menés et qui permettent de s'initier aux dispositifs de création contemporaine. Les propositions artistiques, qui peuvent prendre les formes les plus diverses, sont envisagées dans toutes leurs potentialités,

Les propositions artistiques, qui peuvent prendre les formes les plus diverses, sont envisagées dans toutes leurs potentialités, esthétiques et poétiques, politiques et économiques, autour de questionnements liés à la place de l'artiste, à son regard et à son rôle dans le monde contemporain. La pratique de l'écriture, travaillée de la première à la cinquième année (dossier, mémoire), permet de situer son travail, de l'éditer, le diffuser en interne, et de trouver son propre langage artistique.

Tout au long du 2^e cycle, les recherches et réalisations de l'étudiant s'appuient sur des sujets de société, sociologiques et épistémologiques, menées dans le cadre d'ateliers de recherche et de création (ARC) et de séminaires, dont les problématiques visent à l'affirmation d'un propos singulier d'auteur chez l'étudiant, ainsi qu'à la justesse de l'adéquation entre ses questionnements et les dispositifs multiples mis en œuvre, qui renvoient plus spécifiquement aux potentiels artistiques des différentes formes de recherche propres au champ de l'art contemporain. L'option Art est porteuse de trois structures de recherche qui participent à la définition de son identité : L'ARS (son, architecture, urbanisme), EQART (l'Espace en Question(s) dans l'ART contemporain) et le LabVIES (Laboratoire Volume, Installation-Interaction, Espace et Scénographie). De nombreux partenariats et échanges avec les acteurs artistiques de la grande région, centres d'art, galeries, musées, tels que le Frac Lorraine, le Centre Pompidou Metz et la Galerie Modulab, mais aussi les ateliers de l'Opéra de Metz, la pépinière d'artistes Bliiida de Metz, sont activés en lien étroit avec les enseignements de l'option Art. Des expositions et événements culturels éclectiques sont organisés chaque année, non seulement au sein de l'école, mais dans le contexte géographique de la région Grand Est et au-delà, permettant ainsi d'amorcer et de privilégier un parcours personnel dynamique et ouvert à travers des projets et des stages, puis enfin de se projeter dans une activité et des pratiques professionnelles dans le milieu artistique.

Option Communication, mention arts et langages graphiques – DNA & DNSEP

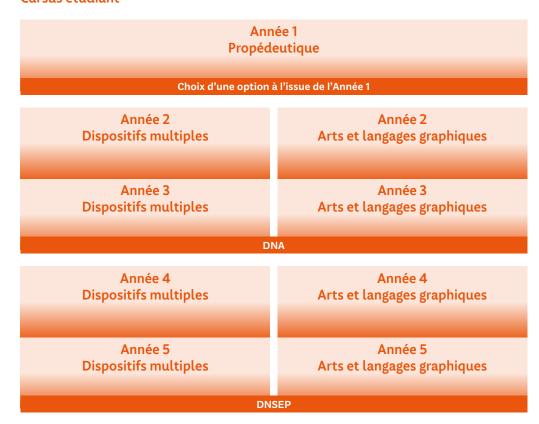
L'option Communication – Arts et Langages graphiques accompagne l'étudiant dans l'affirmation de la singularité de sa production dans le livre, sur l'écran de cinéma, dans une salle d'exposition ou dans l'espace public, tout en mobilisant les potentialités offertes par le réseau numérique.

L'enjeu est ainsi de lui permettre de développer et d'aiguiser la maîtrise de la mise en espace de contenus narratifs, visuels comme textuels. Exprimer son regard sur le monde, donner vie et forme à des personnages comme à des univers, s'emparer de ses expériences personnelles pour les sublimer et les rendre universelles, nécessitent une distance critique que l'équipe enseignante, constituée de professionnels en activité, s'emploie à développer, de la deuxième à la cinquième année. La multiplicité des ateliers et des cours théoriques permet une progression continue et la réalisation d'œuvres originales. Elle prépare également à envisager sereinement l'entrée dans le monde professionnel, en formant les étudiants à affirmer leur point de vue et en leur donnant la capacité de le mettre en forme plastiquement. Le cycle conduisant au DNA encadre les étudiants en les amenant à se confronter à l'éventail des enseignements proposés en ateliers. Dessin, photographie, cinéma, écriture de scénario, les guident dans l'exploration et l'affirmation de leur langage plastique et écrit. Ces pratiques dialoquent avec les ateliers de design éditorial, de design graphique, de typographie, d'animation, de transmédialité afin de questionner les modes de diffusion. Parallèlement, une attention particulière est portée à l'analyse théorique des images et des discours et un accompagnement est assuré pour la présentation des œuvres. Les interactions avec la gravure, l'art sonore, l'art de la performance, l'installation, la scénographie, la réflexion esthétique, sont encouragées afin de nourrir les expériences sensitives et intellectuelles des étudiants.

Des workshops et des conférences animées par des professionnels invités enrichissent et élargissent le champ des pratiques enseignées. De l'interprétation à la création, il s'agit d'offrir progressivement aux étudiants la capacité de mettre en forme leurs « histoires ». Toute l'équipe enseignante insiste sur la pertinence du choix du médium dans la transmission de leur parole. Des pratiques traditionnelles d'édition – page, affiches imprimées...à des usages de diffusion plus contemporains - image et texte performés, site internet...les formes d'écriture plastique, textuelle, numérique et leur mise en espace sont des outils acquis avec l'obtention du DNA. La phase recherche, menant au DNSEP, insiste sur l'affirmation d'un regard et d'une voix

propres en stimulant la production personnelle et la réflexion critique (ARC, ateliers, mémoire). Il s'agit d'accompagner les étudiants dans l'exploration intense des potentialités soulevées par le choix de leur thème et des médias utilisés. Du conte au journal intime, du fanzine au webdoc, de la photo de famille au documentaire, du slogan à l'affiche, du sticker au roman graphique, de la parole au geste, le récit et ses mises en forme sont au cœur de la formation proposée par l'option Communication – Arts et Langages graphiques. Auteurs, plasticiens, l'équipe enseignante entend surtout former des acteurs engagés de façon critique et poétique dans les champs de l'art et de la communication visuelle.

Cursus étudiant



Diplômes nationaux délivrés à l'ÉSAL

L'ÉSAL est habilitée par le ministère de la Culture, selon le décret ministériel du 13 novembre 1988 et l'arrêté ministériel du 6 mars 1997, modifié par celui du 13 novembre 2006, à dispenser des enseignements supérieurs artistiques.

CEAP

L'étudiante, ayant obtenu 120 crédits à l'issue de la 2^e année, est titulaire du Certificat d'Études d'Arts Plastiques délivré par l'école et agréé par le ministère de la Culture.

DNA

Le Diplôme National d'Art (DNA) vaut grade de Licence au sein du système LMD. L'ÉSAL délivre en option Art et en option Communication le Diplôme National d'Art. Le DNA sanctionne les 3 premières années d'études supérieures de cycle long.

DNSEP

Ce diplôme est inscrit au niveau du répertoire national des certifications professionnelles. Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique sanctionne 5 années d'études supérieures. Il est habilité au grade de Master.

Admissions

Concours d'entrée: admission en 1^e année

L'admission en 1^e année se fait par concours. Sont admis à se présenter au concours les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (français ou étranger). Les candidats non titulaires du baccalauréat et non-inscrits à la session d'examens de l'année du concours doivent déposer en complément du dossier : un curriculum vitae, une lettre de motivation, un dossier artistique et le descriptif détaillé des enseignements suivis. Leur dossier complet est examiné par une commission de recevabilité composée de la direction de site ou de son représentant et de deux enseignants. Celle-ci autorise ou non le candidat à présenter les épreuves du concours et en notifie l'intéressé en amont. Chaque site organise son propre concours. Les candidats doivent donc déposer deux dossiers séparés, en respectant la liste des pièces à fournir indiquées par chaque site. Chaque concours fait l'objet de frais d'inscription distincts.

Sur les deux sites, le concours comporte une épreuve écrite de culture générale, une épreuve écrite de langue vivante, une épreuve plastique et un entretien oral de parcours et de motivation avec un jury de 3 enseignants (dont un enseignant représentant de la direction) appuyé par la présentation d'un dossier de travaux personnels. Pour le site de Metz, le jury d'enseignants est complété par un 4^e membre étudiant dont l'avis reste consultatif. Les modalités des épreuves, notamment leur durée, sont fixées par les directeurs de site. L'information est transmise aux candidats au moment de leur inscription. Les dates de concours sont également définies par chaque direction de site.

Les résultats sont affichés dans l'enceinte de l'école et/ou publiés sur le site internet.

▼ esalorraine.fr

Le concours a une validité d'une année académique. Aucun report d'inscription ne peut être demandé.

Commission de passage : admission en 4^e année

Les étudiants de 3^e année du site d'Épinal du Pôle arts plastiques doivent présenter une commission de passage sur le site de Metz s'ils souhaitent intégrer la 4^e année à l'issue de leur diplôme.

La commission de passage est organisée de façon concomitante aux commissions d'équivalences (admissions en cours de cursus). Les candidats sont soumis à une épreuve unique d'entretien avec un jury composé de 3 enseignants de l'option demandée dont un docteur. Ils doivent avoir transmis en amont au secrétariat pédagogique une note d'intention dont les modalités leurs sont communiquées chaque année par l'administration (contenu du document, date de remise, format...). Les coordinateurs d'option du site de Metz, en lien avec le coordinateur de 3e année du site d'Épinal, informent les étudiants du déroulé des commissions optionnelles (art ou communication), des modalités pratiques et des attendus des jurys (note d'intention, projet de recherche...).

Chaque commission émet un avis favorable ou défavorable à l'issue des entretiens.
Les commissions ayant lieu au printemps, l'admission au semestre 7 est validée sous réserve de l'obtention du DNA. En cas d'échec au DNA, l'étudiant devra repasser la commission de passage l'année suivante. La commission de passage est gratuite.

Commission d'équivalence: admission en cours de cursus

L'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation des études dans l'enseignement supérieur artistique précise que :

- L'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du diplôme national d'arts et techniques, du diplôme national d'arts plastiques ou diplôme national d'art, ou à la présentation d'une attestation justifiant la validation de 180 crédits ECTS et à l'avis de la commission d'admission en 2º cycle.
- Les admissions aux semestres 3, 5 ou 9 sont soumises à l'avis d'une commission d'équivalence, qui détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien de motivation.

Les candidats à l'entrée en 1^{er} cycle passent un entretien oral de parcours et de motivation, appuyé par un dossier artistique de travaux personnels, devant un jury composé de 4 enseignants (dont un enseignant représentant de la direction, dit Président).

Les candidats à l'entrée en 2e cycle passent un entretien oral de parcours et de motivation, appuyé par un dossier artistique de travaux personnels, devant un jury composé de 3 enseignants du cycle et de l'option concernés (dont un titulaire d'un diplôme de doctorat). La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien. À Metz, les candidats sont convoqués à un entretien oral avec le jury après présélection sur dossier (la liste des pièces demandées est précisée sur la plateforme Taïga) à l'admission par équivalence. Les candidats étrangers résidant à l'étranger doivent candidater via le dispositif CampusArt.

campusart.org

Inscription administrative

Les inscriptions se déroulent désormais en ligne via la plateforme Taïga. Les dossiers papiers ne sont plus acceptés.

L'inscription (ou la réinscription) n'est effective qu'après la constitution du dossier administratif complet incluant:

- Le règlement des frais d'inscription. Les frais d'inscription s'appliquent à tous, étudiants boursiers ou non. Ils peuvent être payés en 3 fois à la demande de l'étudiant. Le montant des frais d'inscription est fixé par délibération du Conseil d'Administration, qui précise les conditions d'application des tarifs ainsi que les modalités générales du versement.
- La présentation d'une attestation d'acquittement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Acquittement en ligne sur ✓ cvec.etudiant.gouv.fr
- La présentation d'une attestation d'assurance en responsabilité civile vie privée, incluant une couverture pour les risques encourus dans le cadre des activités scolaires et extra-scolaires.

Ces formalités conditionnent la remise de la carte d'étudiant et la délivrance des attestations et certificats de scolarité. Chaque étudiant doit informer l'établissement de tout changement dans sa situation administrative (par ex. changement d'adresse).

Niveau de langue française pour toute admission

Les candidats à l'admission issus d'un pays non francophone ont l'obligation de présenter une attestation de réussite au TCF (Test de Connaissance de la langue Française) niveau 82 ou DELF 82 de moins d'un an le jour de leur inscription administrative à l'école. Une dérogation pourra être accordée de façon très exceptionnelle par la direction de site afin de reporter cette échéance, notamment en cas de session tardive d'examen. Aucun étudiant concerné par cette obligation ne sera autorisé

à s'inscrire au diplôme (de fin de 1^{er} cycle ou de fin de 2^e cycle) s'il n'a pas fourni son attestation.

Désignation des jurys des commissions et du concours d'admission

Les jurys des commissions et des concours d'entrée sont constitués sous la responsabilité de la Direction générale, sur convocation des directions de site et conformément aux textes en vigueur. Les enseignants désignés comme membres de jury ne peuvent se désister, sauf en cas de force majeure, la participation aux jurys faisant partie de leurs obligations de services.

Formalités et évolutions pédagogiques

Application des crédits d'enseignement à l'ÉSAL

Les crédits d'enseignement sont attribués selon les règles du Système Européen de Crédits Cumulables et Transférables, dits ECTS. Les grilles de crédits applicables à l'organisation des études au sein des écoles sont établies par la Direction générale de la Création artistique au sein du ministère de la Culture. Le premier cycle d'études (années 1 à 3) est composé de 6 semestres. Le deuxième cycle est composé de 4 semestres (années 4 à 5). Chaque semestre est sanctionné par 30 crédits, 1 crédit ECTS = 25/30 h de travail pour l'étudiant.

Les crédits ECTS sont transférables et cumulables d'un cursus d'études à un autre. Ils créent des passerelles d'études entre universités, écoles supérieures et autres entités d'enseignement supérieur, encourageant ainsi la mobilité des étudiants au sein des pays européens signataires des accords de Bologne et membres de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. Les mobilités hors espace européen sont également facilitées.

Passage au semestre supérieur

Le nombre maximum de crédits européens pouvant être obtenus pour chacun des semestres est de 30. Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

Organisation des rattrapages

En cas de non obtention des crédits nécessaires au passage au semestre suivant ou nécessaires à la présentation au diplôme, la direction de site, sur proposition de l'équipe pédagogique, se réserve la possibilité soit d'une réorientation de l'étudiant, soit d'un redoublement.

Redoublement

La décision du redoublement en 1e année (semestres 1 et 2) est prise exclusivement par la direction : l'étudiant devra faire part de sa volonté à l'équipe pédagogique et demander un entretien à la direction, lors duquel il devra expliquer son choix et faire preuve de sa grande motivation.

En cas d'échec à partir du 3^e semestre de l'année académique (semestres 3, 5, 7, 9), l'étudiant peut demander un redoublement sous réserve de rester assidu aux enseignements qui le

Organisation des études et parcours de l'étudiant

concernent et de se présenter en fin d'année à la commission de redoublement.

En cas d'échec en 2^e année (4^e semestre de l'année académique), l'équipe pédagogique se prononcera sur un avis favorable ou défavorable au redoublement, au regard du dernier bilan de l'étudiant.

En cas d'échec aux épreuves de diplôme (DNA ou DNSEP), l'étudiant se verra proposer systématiquement un redoublement.
En cas de non inscription volontaire de l'étudiant au diplôme (DNA ou DNSEP), un redoublement pourra être autorisé par la commission de

redoublement.

La commission de redoublement est réunie par les coordinateurs d'options pour le site de Metz, le coordinateur général pour le site d'Épinal, en fonction du nombre d'étudiants et des promotions concernés. Elle consiste en un bilan plastique, théorique et de motivation qui permettra à l'équipe pédagogique d'émettre un avis favorable ou défavorable soumis à la direction de site.

Crédits manquants au :	Rattrapage au :
Semestre 1	Semestre 2
Semestre 2	Aucun rattrapage possible - redoublement ou réorientation
Semestre 3	Semestre 4
Semestre 4	Semestre 5
Semestre 5	Aucun rattrapage possible - redoublement ou réorientation
Semestre 6	Aucun rattrapage possible - non présentation au diplôme si nombre de crédits inférieur à 165 le jour de l'inscription pédagogique au DNA. Si inscription au diplôme, redoublement proposé en cas d'échec. Si 165 crédits acquis mais non inscription volontaire au DNA, redoublement possible sur avis de la commission de redoublement ou réorientation.
Semestre 7	Semestre 8
Semestre 8	Semestre 9
Semestre 9	Aucun rattrapage possible - redoublement ou réorientation
Semestre 10	Aucun rattrapage possible - si inscription au diplôme, redoublement proposé en cas d'échec. Si 270 crédits acquis mais non inscription volontaire au DNSEP, redoublement possible sur avis de la commission de redoublement ou réorientation.

Redoublement et engagement pédagogique

- Redoublement en 1e année : afin de maintenir et d'alimenter une dynamique pédagogique constructive, l'étudiant s'engage à suivre l'ensemble des enseignements présents dans l'emploi du temps et à valider à nouveau la totalité de ses crédits ECTS. Cependant, les crédits acquis à l'année n-1 pourront être valorisés afin de pallier un déficit de crédits au moment du bilan semestriel.
- Redoublement de la 2^e à la 5^e année : l'étudiant s'engage à signer et à respecter son contrat d'études (cf. ci-dessous) personnalisé pour l'année du redoublement.
- Aucune préparation au diplôme ne peut se faire sans accompagnement pédagogique ni suivi régulier. Aucun diplôme ne peut être présenté en candidat libre.

Contrat d'études

Il fait l'objet d'un accord entre l'étudiant et la direction de site. Il comprend selon le cycle d'études la liste des cours, ateliers, séminaires et ARC à suivre, ainsi que le choix pour les étudiants concernés du directeur de recherches et du directeur de mémoire. Sur le site arts plastiques de Metz, il concerne les étudiants à partir de la 2^e année, car les enseignements de 1^e année font l'objet d'un tronc commun obligatoire unique.

Une fois signé par l'ensemble des parties [direction de site + étudiant], l'étudiant ne peut plus demander de modification de son contrat d'études.

Changement d'option

Les étudiants de 2° ou de 4° année souhaitant changer d'option doivent se présenter à une commission de changement d'option, réunie en fonction des demandes des étudiants. La commission se réunit en fin d'année académique afin d'émettre un avis favorable ou défavorable à l'intégration d'un étudiant dans une nouvelle option à la rentrée académique suivante (n+1). La demande doit être motivée par une note d'intention. Le changement d'option n'est possible que sur le site de Metz, entre option Art et option Communication.

Aucun changement d'option ne peut être demandé entre le 1^{er} et le 2^e semestre d'une même année académique, dès lors que le contrat d'études a été signé par l'étudiant. Les étudiants de 3^e année ont la possibilité de présenter la commission de passage d'une option autre que celle de leur DNA. Aucun changement d'option ne peut être demandé lors d'un redoublement en 3^e ou 5^e année.

Bourses et aides au diplôme

Des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides spécifiques peuvent être accordées aux étudiants.
Les demandes de bourses doivent être déposées via internet sur le site du CROUS, qui instruira les demandes selon la réglementation en vigueur.

Les étudiants non boursiers sur critères sociaux et qui rencontrent des difficultés pérennes peuvent solliciter le Fonds National d'Aide d'Urgence Annuelle Culture, dispositif de soutien financier piloté par le ministère de la Culture. Les 3 grands critères retenus pour être éligible à ce fonds sont : la rupture familiale, l'indépendance avérée et/ou la reprise d'études au-delà de 28 ans. Deux sessions sont organisées par année universitaire. Les dossiers sont à retirer auprès des services scolarité des écoles.

Contact

Marion Sztor

™ msztor@esalorraine.fr

Sur le site arts plastiques de Metz, l'école s'engage à soutenir financièrement les étudiants avec la mise en place d'une aide au diplôme (DNA: 180 € – DNSEP: 300 €). Le dispositif est expliqué sur le site internet (vie étudiante).

Contact

Lysiane Bernier

✓ Ibernier@esalorraine.fr

Initiation à la recherche documentaire

Depuis 2020, des rendez-vous sont donnés aux étudiants de la 1^e à la 5^e année autour de l'initiation à la recherche.

L'objectif est de leur conseiller des outils méthodologiques et critiques et leur transmettre les normes bibliographiques et de référencement.

Ces rencontres dépassent les seules ressources de la médiathèque: les collections des bibliothèques et des centres de documentation spécialisés, les ressources en ligne, mais aussi la vocation des archives publiques sont abordées.

Workshop Les murs voix, Le Signe, centre national du graphisme, mai 2021 © ateliers baudelaire



«Il n'y a pas de pensée sans représentation; penser est toujours nécessairement mettre en mouvement, dans certaines directions et selon certaines règles (non nécessairement maitrisées, ni les unes, ni les autres), des représentations: figures, schèmes, images de mots - et cela n'est ni accidentel, ni condition extérieure, ni étayage, mais l'élément même de la pensée.»

> Cornélius Castoriadis L'Institution imaginaire de la société, 1975

Recherche et mémoire à l'ÉSAL

Dès l'entrée dans l'école, les étudiants apprennent à construire leur pensée et à la réaliser en expérimentant différentes formes de création. Les trois premières années jusqu'au DNA – grade Licence du Ministère de l'Enseignement supérieur – sont ainsi consacrées à l'acquisition d'un éventail de savoir-faire, tant formels que critiques.

La présentation des différents travaux d'atelier lors du diplôme, accompagnée de la rédaction d'un texte reflétant avec distance leur sensibilité, vient clore le premier cycle et amorcer le deuxième. Il s'agit alors d'affirmer un regard à travers une recherche formelle passionnée, articulée et soutenue par la rédaction du mémoire, socle théorique et critique, en vue de l'obtention du DNSEP – grade Master du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les différents Atelier de Recherche et de Création (ARC), Séminaires et Laboratoires (liste ci-après) proposés par l'équipe enseignante d'artistes et de théoriciens offrent des canevas sur lesquels viennent tisser les étudiants.

Ces terrains de jeux recouvrent des champs, des enjeux et des pratiques majeurs de l'art contemporain. Ils permettent la réflexion collégiale, le croisement des approches et la mise en commun des idées et des réalisations. En partageant les expériences, en réinvestissant des pratiques, les recherches, tant personnelles que collectives, s'affinent, construisant ainsi dans les ateliers et séminaires des modes de faire particuliers. Le dialogue régulier avec le directeur de recherche (professeur choisi par l'étudiant), encourage l'expérimentation singulière et développe la sensibilité de chaque jeune artiste. Défendre ses choix formels, confronter sa subjectivité au regard de l'autre, apprendre et échanger les savoirs et les techniques conduisent les étudiants à penser la création au cœur d'une articulation entre intime et collectif.

S'ajoutent des journées d'études, des rencontres avec des artistes et des professionnels invités lors de Workshop, l'expérience du stage, qui rythment et aèrent le processus de questionnement.

L'écriture du mémoire accompagne la maturation du projet artistique personnel de chaque étudiant. Nécessairement sensible et critique, elle est guidée par un directeur de mémoire - professeur titulaire d'un doctorat. Avec le directeur de recherche, ils indiquent des pistes, des orientations, des possibles. La recherche bibliographique et la connaissance de l'histoire de l'art consolident le socle théorique sur lequel repose la réflexion. Il s'agit ensuite de trouver son style, d'être capable de l'aiguiser afin d'offrir au lecteur un texte structuré, qu'il s'agisse d'un essai critique ou d'un conte onirique... Peu importe finalement la forme tant qu'elle répond à l'exigence du mémoire : affirmer son positionnement de créateur contemporain, conscient des enjeux propres à sa pratique. L'objet livre conçu et réalisé par l'étudiant parachève ce processus de recherche littéraire en revenant à la dimension formelle primordiale propre à l'école d'art: le mémoire devient une œuvre constitutive du diplôme.

De nombreux partenariats (universités, écoles d'ingénieurs, nationales et internationales, musées, entreprises privées) permettent de croiser les réseaux, d'élargir les regards et les approches: autant d'enrichissements possibles, de fils à tisser comme de nœuds à dénouer. À l'ÉSAL, la recherche formelle et l'écriture du mémoire permettent la consolidation d'un processus créatif personnel au potentiel subversif et imaginatif. Ils offrent à l'étudiant la possibilité de se déplacer dans ces « espaces interstitiels » dont parle Homi K. Bhabha dans Les lieux de la Culture (1994), de les élargir et de s'y installer afin de questionner la place de l'artiste en tant que sujet social et politique (genre, génération, positionnement institutionnel, lieu géopolitique...). Ils servent ainsi de piliers à son futur engagement professionnel.

Ateliers de recherche et de création

ARC Électrique — Éléonore Bak, Jean-Denis Filliozat, Elamine Maecha

L'ARC Électrique est en lien avec efluid, entreprise qui développe des solutions numériques innovantes à Metz.
L'ARC concentre de nombreux champs de recherche, en interrogeant notamment la porosité entre art et design, à travers la création de projets à réaliser au cœur du siège de la société. Une approche globale, portant aussi bien sur l'espace, l'étude de matériaux, la spatialisation sonore, le travail sur la lumière, que le graphisme ou la gestion des données. Cette recherche appliquée apporte aux futurs diplômés une plus grande autonomie, grâce à des expérimentations en prise avec le réel.

ARC EQART — Célia Charvet, Agnès Geoffray et Jean-Christophe Rœlens

Portés par une dynamique de groupe, les étudiants expérimentent leur travail en contexte, dans des espaces intérieurs ou extérieurs, publics ou privés, dédiés à l'art ou non. Il s'agit de concevoir et réaliser, du montage jusqu'à la diffusion, trois ou quatre événements par an sur des temps courts en intégrant, détournant et réinventant les contraintes spécifiques à chacun des espaces proposés.

ARC Images lancinantes et subtilités de la forme — Agnès Geoffray et Émilie Pompelle

L'ARC Images lancinantes et subtilités de la forme propose de repenser une « matière » ou historique. Comment la donner à voir et lui donner une forme en pensant la place et le statut du public ? L'étudiant est amené à poser un regard critique, éthique et esthétique sur la mise en visibilité de ces images. Enfin les questions du soin, de la réparation et de la transmission sont abordées en regard de ces problématiques autour de la violence.

ARC Et après? — Hélène Guillaume, Christophe Georgel et Christian Globensky

Quelles pratiques artistiques développer pour rendre sensible notre changement d'époque, déconstruire l'impensé de nos représentations dominantes, reconsidérer notre position d'humains parmi les vivants et proposer des alternatives à un monde sujet à ses propres dérèglements? Ces questions sont abordées à travers le prisme des médias de l'exposition, de l'édition et de modes de diffusion alternatifs.

L'A.R.S (L'atelier de recherche sonore)

— Éléonore Bak

Fondé en 2009, L'A.R.S offre un contexte propice pour réaliser des projets en son (méthodologie et mise en œuvre). Éléonore Bak, artiste, docteure en architecture et chercheuse associée au laboratoire CRESSON / ÉNSAG (Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble) donne une coloration spécifique à la recherche. Elle s'appuie sur des partenariats scientifiques spécialisés pour asseoir le son «comme matériau plastique et de construction» d'environnements naturels et artificiels.

Le LabVIES (Laboratoire d'installation et d'interface) — Jean-Denis Filliozat et Christian Globensky

Le LabVIES centralise le travail de recherche sur les installations, les dispositifs scénographiques et l'espace d'exposition comme médium développés à l'ÉSAL. Le champ de recherche est ici la « spatialisation » des réalisations plastiques, audiovisuelles et numériques. Il s'agit de mettre en place des protocoles d'expérimentation grâce aux modes d'interactions offerts par le médium exposition, et enfin, initier la recherche, théorique et appliquée.

Atelier REVU : design éditorial Metz-Épinal — Cyril Dominger et Elamine Maecha

L'atelier REVU est un laboratoire de recherche éditoriale mené à Épinal et à Metz, au sein duquel « expérimentation » est le maître mot. À partir d'un corpus d'œuvres et de textes proposés par les enseignants, les étudiants sont amenés à concevoir un objet éditorial qui s'engage à le « revoir », à en proposer une relecture, un prolongement.

Séminaire de recherche et conférences

Séminaire Changer d'air(e) — Célia Charvet

Quand sculpter l'air change l'aire; quand faire espace produit une atmosphère; quand cette qualité atmosphérique fait, par sa présence, signe, et sens; quand les états d'espace constituent un langage pour le corps, pour la pensée; quand les artistes conçoivent des formes, visibles ou invisibles, qui font penser; quand l'œuvre fait entrer en résonance le corps, l'espace et le temps; quand cette résonance définit un langage, un milieu, un monde; quand ce monde ainsi formé traduit un mode d'être au monde; quand ce mode d'être est esthétique, poétique, politique; quand sculpter l'aire change l'air.

Les Rencontres du soir

L'ÉSAL met en place depuis 2018 les « Rencontres du soir », espace d'échanges ouvert à tout public pour interroger les relations entre arts, anthropologie et réalités sociales et économiques avec des artistes et des chercheurs. Ces conférences mensuelles sont l'occasion pour les étudiants et les diplômés d'affiner leur approche des méthodologies de recherche et leur positionnement dans le monde.

Les Rencontres interdisciplinaires, arts plastiques – musique – danse

Depuis 2019, des échanges participatifs autour de l'interdisciplinarité et du dialogue entre les arts sont régulièrement proposés dans l'année. Ces rencontres sont animées par Stéphane Ghislain Roussel, dramaturge, metteur en scène et commissaire d'exposition – entre autres de l'exposition Opéra Monde du Centre Pompidou-Metz, directeur artistique du bureau de création PROJETEN (Luxembourg).

Institut Page — texte — espace — édition

L'institut Page se construit comme un laboratoire de recherches textuelles, graphiques et éditoriales. Il se déploie sous différentes formes: programme de recherche, ateliers, workshops, séminaire...

Institut Page s'intéresse à la production de contenus issus des discussions et thématiques des conférences organisées à l'école ; à la conception de formes graphiques textuelles et éditoriales à partir de différents corpus de l'ensemble des ateliers; à la prise en compte des contraintes techniques et économiques ; à la définition des publics et de la publication. L'institut rend compte de ses activités par des éditions imprimées ou en ligne.

- **▼** instagram.com/institutpage

INSTITUT PAGE / Groupe de pratique expérimentale et créative du mémoire

- Célia Charvet, Elamine Maecha, Émilie Pompelle Les étudiants sont accompagnés dans la manière d'envisager la forme plastique du travail d'écriture et par la même occasion, décloisonner la relation individualisée de l'étudiant face à son mémoire. Les travaux de ce groupe de recherche s'effectuent selon deux axes:
- développer collectivement des expérimentations pour engager les étudiants dans une pratique plus régulière de la mise en forme sur le support de la page.
- prendre la mesure des enjeux éditoriaux, avec la mise en place d'un comité chargé de publier et promouvoir une production écrite d'un étudiant diplômé de l'ÉSAL.

INSTITUT PAGE / Programme de recherche EXTRA—TEXTE — Jérôme Knebusch,

Elamine Maecha

À partir de l'étude de la notion d'espace de la page (imprimée ou digitale) les étudiants sont amenés à envisager le livre comme objet d'étude par le prisme du texte qui n'est pas destiné à être lu, hors champ, hors gabarit de lecture. Les recherches se concentrent sur les non-textes, les textes à voir, les index, les biographies, les références, les notes de bas de pages, les tranches, les ISBN, les paginations pour créer des « tiers-lieux » dans lesquels la dimension poétique et plastique prendra une forme nouvelle. Le dos, la jaquette, la reliure, le papier, l'emboitage seront « autant de zones possibles à réactiver ».

INSTITUT PAGE / Séminaire EXTRA—TEXTE

- Elamine Maecha

Nous définissons le livre en tant qu'objet et espace. Les séances, construites autour de l'analyse et de la découverte, servent à alimenter un colloque annuel et/ou une plateforme de recherche expérimentale en ligne organisé par les étudiants et à préparer la participation à quelques événements internationaux consacrés à l'édition d'artiste et au design éditorial.

INSTITUT PAGE / Projet international "Annotation" 2021/2022 x Fachhochschule Potsdam

- Elamine Maecha, Christina Poth

Qu'est-ce que l'annotation, peut-on l'envisager comme un langage visuel ou une pratique de la marge? Comment annoter les textes ou les images? Quelle sorte de signes et de symboles utilisons-nous et qu'est-ce que cela signifie du point de vue du design, de la littérature ou de l'art? Les symboles d'annotation sont envisagés comme des outils graphiques et conceptuels permettant et facilitant l'expérimentation. L'atelier se déroule à Metz et à Potsdam (Allemagne) avec les étudiants de la Fachhochschule Potsdam.

Nouvelles propositions pédagogiques 2021/2022

Pédagogies d'artistes. Ateliers en hommage à Enzo Mari — Bénédicte Duvernay

Dans le cadre de l'exposition « L'école des créateurs. L'art de l'apprentissage des années 1960 à nos jours » du Centre Pompidou-Metz en février, un séminaire a été créé. Il est ouvert aux étudiants intéressés par la pratique coopérative de l'art et prépare à l'organisation d'ateliers pédagogiques à destination d'adultes ou d'enfants pour le Centre Pompidou-Metz sur toute la durée de l'exposition.

Radio-théorie — Yvain von Stebut

Les outils de la création sonore et radiophonique accompagnent ce séminaire. Micros, enregistreurs, table de mixage, logiciel de montage, amplificateur, hauts parleurs, casques, instruments de musique, podcasts, archives sonores, disques diversifient les manières d'écouter et de manipuler les sons et les idées.

Réflexion sur la création de formes sonores, ce séminaire permet d'avancer dans la conceptualisation de la pratique et d'en donner une traduction sensible à travers l'oralité et l'écoute.

Organisation des études et parcours de l'étudiant

Documentaire artistique — Kokobello et Benjamin Cerbai

Kokopello, auteur de bande dessinée et Benjamin Cerbai, diplômé de l'ESAL et co-créateur de Callipeg (application d'animation 2D) collaboreront avec un groupe d'étudiants pour créer un reportage en animation autour de l'ÉSAL.

Le 1^{er} semestre sera consacré à l'enquête et l'écriture, le questionnement de l'environnement et la transmission de l'art. Le 2^d semestre initiera aux différentes étapes et techniques de l'animation, afin de réaliser une œuvre personnelle ou collective autour des enquêtes de terrain.

Photo process — Constance Nouvel

L'atelier Photo-Projet est destiné à tout étudiant en phase projet qui pratique la photographie dans un sens large. Il est un espace de discussion et de réflexion ouvert à la réalisation technique, aux dimensions théoriques et conceptuelles, tout autant qu'à l'expression plastique et formelle du médium.

Mobilité étudiante

Voyages d'étude

Les étudiants bénéficient, dès la 1^e année, de temps pédagogiques hors les murs. Excursions d'une journée ou expéditions de plusieurs nuitées sur le territoire national et à l'international, les voyages d'étude permettent aux étudiants d'expérimenter in situ d'autres cultures et d'appréhender des œuvres d'art de façon active. Chaque voyage est organisé et encadré en tandem avec l'équipe enseignante. Ils sont rythmés par des visites collectives et de nombreux temps libres. Aux rendez-vous traditionnels - à Paris et à Venise à l'occasion de sa Biennale d'art contemporain - s'ajoutent des voyages ponctuels motivés par l'actualité du monde de l'art et par les partenariats noués par l'école.

Relations internationales

Depuis près de 30 ans, l'École Supérieure d'Art de Lorraine développe des projets à l'international et est titulaire d'une charte ERASMUS depuis 2003. Une excellente connaissance des spécificités et atouts de nos établissements partenaires garantit des mobilités personnalisées en fonction d'objectifs d'acquisition de compétences. Notre situation géographique, frontalière avec 3 autres pays, le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne nous a conduit à privilégier à l'origine les projets transfrontaliers. Le programme pédagogique de l'ÉSAL propose un semestre de mobilité internationale au semestre 8 (pour les étudiants de Metz) et au semestre 4 (pour les étudiants d'Épinal).

La mobilité peut avoir lieu soit dans le cadre du programme ERASMUS soit dans celui de partenariats bilatéraux pour les pays qui ne sont pas éligibles au programme européen. Les enseignants de l'ÉSAL ont également l'occasion d'intervenir dans ces écoles et universités. Une charte Erasmus, accordée par l'agence européenne garantit la qualité et la reconnaissance académique des mobilités étudiantes qui font l'objet d'un contrat d'études avec l'établissement d'accueil.

L'étudiant doit valider son parcours à l'étranger en se présentant aux examens dans son école d'accueil et obtenir les crédits ECTS correspondant à la période de mobilité (30 ECTS/semestre). Un programme d'études « learning agreement » validé par les établissements d'envoi et d'accueil mentionnant les cours choisis et les crédits qui leur sont affectés doit être signé avant le départ de l'étudiant. À son retour, un relevé de notes atteste de la réussite aux examens. Les crédits sont acquis et ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles évaluations. Les dates des départs et retours varient en fonction des calendriers académiques des établissements partenaires.

Conditions:

- être inscrit à l'ÉSAL pour ne pas payer d'inscription dans l'école partenaire,
- être diplômé du DNA et avoir été admis en 4^e année.
- connaître la langue du pays visité ou à défaut parler anglais,
- répondre aux critères de langues exigés par certaines écoles,
- souscrire aux assurances obligatoires selon les lois en vigueur dans le pays d'accueil.

Des conventions Erasmus ont été signées avec les institution suivantes

Allemagne Fachhochschule Trier et Hochschule des Bildenden Künste Saar Sarrebruck

Academy of fine arts in Gdansk, Academy of fin arts in Cracow

Pologne

Belgique Académie Royale des Beaux-Arts de Liège, École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre

Roumanie West University of Timisoara Turquie Sabanci University, Istanbul

EspagneEscola d'Art i Superior de Disseny de Castello

à Bruxelles

Chypre Cyprus University of Technology à Limassol

Procédure et calendrier pour les étudiants de l'ÉSAL souhaitant réaliser une mobilité à l'étranger

- 1^{er} avril : réunion d'information destinée aux étudiants plasticiens de Metz (inscrits en 3^e année de l'année en cours) et Épinal (inscrits en 1^e année de l'année en cours) ;
- fin juin : formulation de l'intention de réaliser une mobilité d'études pour l'année qui suit à l'aide de la fiche de vœux;
- fin août au plus tard : dépôt du dossier de candidature destiné l'équipe pédagogique de l'ÉSAL, qui devra comporter une photo, un portfolio (5 projets max. en lien avec ce que vous souhaitez faire dans l'école d'accueil), un CV, une lettre de motivation.
- septembre : évaluation des dossiers par l'équipe pédagogique. Les étudiants ÉSAL nominés par l'équipe pédagogique peuvent faire acte de candidature auprès des partenaires.

Une fois informé, l'étudiant est responsable du respect de la date limite de candidature des écoles d'accueil en tenant compte des délais postaux. L'école d'accueil envoie en réponse une lettre de refus ou d'acceptation avec les dates du calendrier académique.

Financement

Les étudiants perçoivent une allocation de mobilité ERASMUS dont le montant dépend du nombre de mobilités accordées à l'école par l'agence ERASMUS et du nombre de mobilités effectives ainsi que du pays d'accueil. Pour l'année 2021-2022 l'allocation mensuelle a été fixée à :

- Pays du groupe 1: 300 € par mois
- Pays du groupe 2 : 250 € par mois
- Pays du groupe 3 : 200 € par mois Une aide complémentaire peut-être également attribuée. La Région Grand Est attribue également des bourses vers les pays non éligibles au programme ERASMUS et pour des stages à l'étranger (sous réserve de modifications).

Inscription et préparation aux diplômes

Les dates prévisionnelles d'inscriptions aux diplômes (DNA et DNSEP) sont inscrites au calendrier pédagogique de chaque site. L'étudiant doit avoir obtenu l'ensemble de ses crédits pour pouvoir s'inscrire au diplôme: 165 crédits requis en 1er cycle, 270 en 2e cycle. Les étudiants sont tenus de fournir les documents nécessaires à leur inscription à la date qui les concerne. En cas de retard, le dossier de l'étudiant ne sera pas instruit par le secrétariat pédagogique.

La direction nomme la composition des jury et transmet au ministère de la Culture (DRAC) en amont des diplômes, la liste des candidats et des membres de jurys par arrêté.

Chaque année académique, des référents aux diplômes sont nommés par la direction de site parmi les enseignants: pour chaque DNA (3 référents, 1 par option) et chaque DNSEP (2 référents, 1 par option). Les référents préparent les étudiants aux diplômes, proposent les membres de jurys à la direction en concertation avec les équipes pédagogiques et sont les représentants enseignants des jurys de diplômes. Ils sont renouvelés chaque année. Les secrétariats pédagogiques transmettent une copie des dossiers des candidats à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine. L'école reste cependant seule organisatrice des diplômes. Les fiches individuelles de notation sont conservées par l'établissement et peuvent être communiquées aux candidats sur demande écrite.

Parcours professionnel des étudiants

L'insertion professionnelle des étudiants est une préoccupation constante au sein de l'ÉSAL. Régulièrement, les recherches et les réalisations des étudiants s'ouvrent au public que ce soit à travers les éditions, événements, expositions ou concerts. La Galerie de l'esplanade à Metz et le Trésor à Épinal sont des lieux de monstration dans des conditions professionnelles. L'ÉSAL établit des partenariats et des mécénats inscrits dans la pédagogie de l'école avec des entreprises du territoire, comme l'UEM, Mirabelle TV et l'entreprise DeBuyer. La politique active des stages au sein de l'ÉSAL est également une voie d'intégration forte. Les statistiques d'insertion des promotions du Pôle arts plastiques témoignent de l'activité professionnelle de 85 % des diplômés. Parmi eux, 73 % exercent leur activité en lien direct avec leur formation à l'ÉSAL.

Stages

2021/2022

La politique active des stages de l'ÉSAL est une voie d'intégration forte.

Sous la responsabilité de la directrice de l'établissement, « les stages d'études sont des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme et de favoriser son insertion professionnelle » (loi du 10 juillet 2014).

Modalités administratives

Un stage de 70 h minimum (site de Metz) est obligatoire en 2^e année. Il doit être réalisé sur les périodes de vacances scolaires (sauf dérogation de la direction de site). Un stage de 308 h minimum, dont les dates sont laissées au libre choix de l'étudiant, est obligatoire en 4^e année (les étudiants en mobilité ERASMUS sont exemptés de l'obligation de stage). En dehors de ces obligations, les stages sont possibles et encouragés tout au long

du cursus, de la 1e à la 5e année. Les stages non obligatoires doivent avoir lieu – sauf dérogation de la direction de site – durant les vacances scolaires. Les dérogations accordées tiendront compte de l'intérêt pédagogique et de l'ouverture/intégration professionnelle apportés à l'étudiant concerné. Les stages de 2e année sont crédités au semestre 6. Les stages de 4e année sont crédités au semestre 8. Tout stage doit faire l'objet d'une convention tripartite : école, étudiant, lieu de stage. La convention précise les obligations de chaque partie et rappelle la réglementation en vigueur.

Encadrement pédagogique

L'encadrement du stagiaire est assuré au sein de l'école par le directeur de recherches de l'étudiant. Il assure un suivi régulier en fonction des besoins de l'étudiant et/ou des demandes de la structure d'accueil.

Le directeur de recherches valide le choix de stage de l'étudiant et définit avec lui en amont les compétences à acquérir au cours du stage (en fonction du cursus de l'étudiant : année d'études, option, mention et projet personnel).

Sommaire

Césure

Principes généraux

Les modalités de déroulement d'une année de césure ont été précisées par la circulaire du 22 juillet 2015 et s'appliquent à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le texte permet à un étudiant qui le désire de faire une coupure dans son cursus universitaire d'un semestre minimum et deux maximum dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle est basée sur le volontariat de l'étudiant et ne peut en aucun cas être rendue obligatoire.

Césure d'un semestre

Un étudiant peut faire la demande d'une césure d'un semestre uniquement pour le semestre 7 ou pour le semestre 8. Sont exclus les étudiants partant en mobilité ERASMUS (ou autre cadre de mobilité) au cours de l'année universitaire concernée.

La césure d'un semestre ne peut être accordée que sur la base d'un projet de stage, faisant l'objet d'un conventionnement avec un organisme d'accueil. La convention tripartite [école – organisme d'accueil – étudiant] précisera les missions ainsi que les compétences à acquérir par l'étudiant.

L'étudiant bénéficiera d'un accompagnement pédagogique et conservera un accès à l'école et au matériel dans les mêmes conditions que les autres étudiants.

Une restitution devra obligatoirement être organisée au moment des bilans de fin du semestre concerné. L'équipe pédagogique et la direction d'établissement se prononceront ensuite sur la validation ou non des crédits ECTS nécessaires au passage au semestre suivant (24 minimum) et fixeront les modalités de rattrapage d'éventuels crédits manquants (6 maximum). L'étudiant qui n'aurait pas suffisamment mis à profit sa période de césure pour acquérir les connaissances et compétences

suffisantes à la validation de crédits ne serait pas admis au semestre suivant.

Césure d'une année

Un étudiant peut faire la demande d'une césure d'une année uniquement entre la 2e et la 3^e année ou entre la 3^e et la 4^e année. Pour une demande de césure entre la 2^e et la 3e année, l'étudiant doit obligatoirement avoir validé l'ensemble de ses crédits (120 crédits). De ce fait, l'avis favorable de la commission réunie en amont des bilans sera sous réserve de la validation des 120 crédits. Une année de césure ne bénéficie d'aucun accompagnement pédagogique. L'étudiant est libre de mener à bien un projet personnel et/ ou de mobilité. Il n'est pas admis à fréquenter l'école et ne bénéficie pas de l'accès au matériel pédagogique. Aucun retour anticipé ne sera admis en cas de changement d'avis de l'étudiant.

Modalités administratives

La demande de césure doit être déposée sous forme d'une note d'intention au service scolarité de l'école avant le 31 mars de l'année universitaire en cours pour l'année universitaire suivante.

L'étudiant est ensuite reçu par une commission de césure composée de la direction de site, de la responsable des études de site et d'au moins un enseignant du site.

Droits d'inscription

Césure d'un semestre : maintien des droits d'inscription annuels.

Césure d'une année : exonération totale des droits d'inscription.

Pédagogie et expériences artistiques et professionnelles

L'ÉSAL adosse sa pédagogie à des expériences professionnelles et artistiques. Les partenariats – en lien avec son réseau de Partenaires Particuliers – qu'elle met en place, sont une source d'expériences professionnalisantes pour les étudiants. Ces expériences singulières et fortes pour les étudiants prennent des formes diverses dans et hors les murs, en France et à l'étranger, lors d'évènements ponctuels, mais également à l'occasion de projets qui s'inscrivent annuellement dans la maquette pédagogique.

Collaborations et évènements à envergure nationale

L'école coopère et favorise la participation des étudiants aux biennales (workshops et expositions) telles que la biennale « Exemplaires – formes et pratiques de l'édition », la biennale de design graphique à Chaumont ou encore la biennale de la photographie à Mulhouse. Régulièrement, elle participe aux Ateliers Ouverts et collabore avec le FRAC Lorraine autour des expositions et des artistes invités. La participation des étudiants aux salons (salon de l'édition et de promotion) est également un moyen d'élaborer leur réseau et de les introduire à la médiation.

Projets annuels

L'école encourage le partage des recherches et des réalisations des étudiants à travers l'organisation dans et hors les murs de conférences, workshops, résidences, rencontres, concerts, performances, éditions, journées d'études, expositions, performances et projections publiques, qui se déroulent grâce aux partenariats noués par l'école. Certains projets ponctuent l'année universitaire et sont une réelle ressource pour les étudiants en termes de professionnalisation :

— Partenaires particuliers

Chaque année l'ÉSAL organise une rencontre entre les étudiants et les partenaires de l'école qui présentent leurs structures et leurs programmations. Ce moment permet aux étudiants – nouveaux venus et familiarisés – de mieux connaître la richesse culturelle de notre territoire, mais également aux enseignants de développer des collaborations futures.

- Les Rencontres du soir

L'ÉSAL met en place depuis 2018 les «Rencontres du soir », espace d'échanges ouvert à tout public pour interroger les relations entre arts, anthropologie et réalités sociales et économiques avec des artistes et des chercheurs. Ces conférences sont l'occasion pour les étudiants et les diplômés d'affiner leur approche des méthodologies de recherche et leur positionnement dans le monde.

Les Rencontres interdisciplinaires, arts plastiques - musique - danse

Depuis 2019, des échanges participatifs autour de l'interdisciplinarité et du dialogue entre les arts sont régulièrement proposés dans l'année. Ces rencontres sont animées par Stéphane Ghislain Roussel, dramaturge, metteur en scène et commissaire d'exposition – entre autres de l'exposition Opéra Monde du Centre Pompidou-Metz, directeur artistique du bureau de création PROJETEN (Luxembourg).

— Bureau du dessin

Le bureau du dessin, créé en 2008 des rendez-vous inédits autour des formes multiples du dessin. Il peut s'agir de projets courts : rencontres, workshops, débats, mais aussi d'expositions dans des lieux de différentes natures ou plus récemment d'éditions qui engagent la participation d'étudiants de trois des établissements supérieurs d'art du Grand Est : l'ÉSAL (École supérieure d'art de Lorraine), l'ENSAD (École nationale supérieure d'art de Nancy),

l'ESAD (École Supérieure d'Art et de Design) de Reims, la HEAR (Haute école des arts du Rhin).

— REVU : design éditorial Metz-Épinal

L'atelier REVU se construit comme un laboratoire de recherche éditoriale mené à Épinal et à Metz, au sein duquel « expérimentation » est le maître mot. À partir d'un corpus d'œuvres et de textes proposés par les enseignants, les étudiants sont amenés à concevoir un objet éditorial qui s'engage à « revoir » ce corpus, à en proposer une relecture, un prolongement. L'atelier se séguence en plusieurs parties corrélées: étude et contextualisation du corpus, discussions autour des thématiques qui s'en dégagent; productions de contenus; conception d'une forme éditoriale; prise en compte des contraintes techniques et économiques; définition du public et de la diffusion de la publication...

— Workshop transfrontalier de design des écoles d'art du Grand Est et du Rhin

Les écoles supérieures d'art en région transfrontalière collaborent tous les ans afin de mettre en place un workshop trinational autour du design qui dure 3 jours et qui a lieu successivement dans une des 10 écoles participantes.

— Monstruosa - Cases et débordements : workshops, expositions et éditions autour des pratiques du dessin et de l'illustration

Les ateliers Dessiner/designer, nouveaux récits, nouveaux possibles, transmédialité et design graphique travaillent ensemble à la réalisation d'un temps d'exploration de l'illustration et des pratiques transversales du dessin. Une semaine de workshops avec des restitutions publiques sous forme d'exposition, d'éditions ou de rencontres. Cette semaine s'inscrit dans le cadre du festival le Livre à Metz et noue de nombreux partenariats avec, entre autres, la galerie Octave Cowbell et la librairie Le carré des bulles.

— Heidenkirche : résidence et création en forêt

Chaque année huit à quinze étudiants vivent une semaine de résidence au centre de création artistique ARToPie, situé à Meisenthal, afin de créer un parcours artistique en immersion dans le milieu forestier de la Heidenkirche. C'est un temps de création singulier, un moment fort de vie collective. En présence du grand public, le vernissage inaugure le Festival des Paysages et permet une visibilité des œuvres jusque fin août. Par le biais d'un sondage, le public élit un lauréat qui aura l'opportunité de réaliser une résidence d'un mois au sein de la structure ARToplE.

- Festival Constellations de Metz

L'ÉSAL valorise le travail des étudiants et travaille en collaboration avec la Ville de Metz leurs productions dans le cadre du programme du festival Constellations de Metz – festival international d'arts numériques qui se déroule de juillet à septembre.

— Les Petits Laboratoires de l'Image

La DAAC en lien avec l'IA-IPR arts plastiques, la DRAC et les écoles d'arts de Lorraine, a développé un dispositif en direction des classes de collège et de lycée intitulé « Les Petits Laboratoires de l'Image ». Il s'adresse aux étudiants des écoles d'art pratiquant la photographie et leur permet de mener un court projet en direction d'élèves de collèges ou de lycées. L'ÉSAL contribue à ce dispositif qui permet à une douzaine d'étudiants de réaliser cette expérience rémunérée.

Atelier « Document d'artiste »

Depuis 2018, les journées du parcours professionnel, moments privilégiés pour aborder les préoccupations liées à l'entrée dans le monde du travail avec des professionnels de l'art, se sont transformées en un atelier « Document d'artiste ». Celui-ci est ouvert aux étudiants de la 4e à la 5e année. Cette évolution permet d'inscrire cet axe dans la pédagogie même de l'école et sur le long terme.

Carte de visite, exposition des artistes diplômés

Tous les ans, l'ÉSAL soutient l'exposition « Carte de visite » des diplômés de 5^e année qui a lieu dans la galerie de l'ÉSAL. Cette exposition, encouragée par l'école, est pensée et mise en place entièrement par les diplômés fin juin/début juillet. Les diplômés s'organisent pour la médiation, rémunérée par l'école.

Prix Point d'Or de l'ÉSAL et « Coup de Cœur » de Bliiida

Le vernissage de l'exposition « Carte de visite » est le moment de l'annonce des lauréats du Prix Point d'Or. Il s'agit d'un prix mis en place par l'école afin de soutenir un lauréat de chaque option, par un montant en numéraire ou en nature pour encourager les premiers pas dans la vie active. Les membres de ce jury sont des professionnels de l'art et des chefs d'entreprises choisis par la direction. Un partenariat est en cours avec Bliiida pour la mise en place de leur « Coup de Cœur ». Ce tiers lieu d'inspiration, d'innovation et d'intelligence collective, basé à Metz, élit un lauréat pour une résidence de plusieurs mois en son sein.

Publication des diplômes et soirée de remise des diplômes

Depuis 2017, l'ÉSAL s'emploie à imprimer une publication des diplômes de l'ÉSAL (plasticiens Metz/Épinal, musiciens et danseurs). Cette publication est un outil de diffusion du travail des artistes. Elle est distribuée officiellement aux diplômés et aux partenaires à la soirée de remise des diplômes, évènement qui rassemble et met à l'honneur les diplômés de l'école.

Display

L'ÉSAL nourrit des échanges privilégiés depuis ces dernières années avec le centre d'art contemporain luxembourgeois Le Casino. Le projet Display permet aux étudiants en 5º année de rencontrer les commissaires d'exposition du Casino, afin d'engager une conversation sur leurs productions.

En concertation avec l'école, le Casino sélectionne un étudiant qui bénéficie d'une exposition collective dans la galerie Casino Display à Luxembourg aux côtés des jeunes artistes des écoles supérieures d'art du Grand Est. L'ÉSAL enrichit ces échanges par des propositions de workshops qui ont lieu au Casino Display, qui rassemblent les équipes du Casino, des étudiants et enseignants de l'ÉSAL et des professionnels luxembourgeois.

Résidences « Jeunes pousses en bibliothèque, inventer le livre de demain »

Dans le cadre de l'Été culturel et apprenant, la DRAC propose un partenariat aux écoles supérieures d'art du Grand Est et aux bibliothèques des collectivités territoriales. Dans ce cadre, l'ÉSAL Metz/Épinal se charge de sélectionner et accompagner 10 diplômés qui pourront réaliser cette résidence. Ce projet se présente sous forme d'un ensemble de micro-résidences dans le domaine de l'illustration et de la typographie à destination des étudiants et diplômés de l'année en cours, ayant pour objectif de développer leurs recherches artistiques et acheminer un jeune public (des quartiers politique de la ville et accueillis en centres aérés, centres de loisirs, colonies de vacances apprenantes et écoles ouvertes) aux arts plastiques en lien avec les lieux d'accueil.

Incubateur Fluxus

Afin de faciliter l'émergence de projets entrepreneuriaux innovants dans les domaines culturels et artistiques sur le territoire du Grand Est, la DRAC Grand Est – ministère de la Culture a mis en œuvre l'incubateur Fluxus, dispositif alliant formation collective et coaching individuel.

Il permet d'accompagner pendant un an et de manière intensive des porteurs de projets artistiques et culturels dans le processus de création d'une activité économique viable et durable.

Soutien aux diplômés de l'ÉSAL

Afin d'accompagner et de garder le lien avec les diplômés de l'ÉSAL, l'école développe des dispositifs en lien avec leurs besoins : favoriser leur insertion professionnelle, développer leurs contacts et leur réseau dans le milieu culturel et artistique, favoriser la diffusion de leur travail et de leurs actualités, étoffer leur pratique artistique.

L'ÉSAL et ses diplômés

En tant qu'acteur culturel et artistique, l'ÉSAL peut demander à des diplômés, voire à des étudiants d'effectuer diverses missions : graphisme évènementiel ou pour des éditions, réalisation de vidéos, enseignement, photographies, animation d'ateliers de pratiques artistiques, etc.

PRÉSAGE, Plateforme de Ressources des Écoles d'Art du Grand Est

PRÉSAGE est un outil de soutien à la professionnalisation et à la création d'activités. Première étape d'une démarche collaborative engagée entre les Écoles Supérieure d'Art du Grand Est (École Supérieure d'Art de Lorraine, École nationale supérieure d'art et de design de Nancy, École supérieure d'Art et de Design de Reims et la Haute école des arts du Rhin) cette plateforme de ressources propose de prendre en compte les différentes filières artistiques, sur les questions économiques, statutaires et juridiques des artistes-auteurs pendant leurs premières années d'activité. C'est par le biais de cet espace de ressources professionnelles précis et réactif que sera poursuivi l'accompagnement des jeunes auteurs dans leur début d'activité. Cette plateforme de ressources permettra d'accompagner et de soutenir sur le terrain la formation des jeunes artistes, mais aussi de leur simplifier les démarches administratives et économiques. Cet outil contribuera aussi à créer un lien de confiance, de dialogue et de mise en relation avec des experts afin de

proposer des réponses adaptées à la singularité de chaque auteur.

Newsletter PRÉSAGE

Lancée en 2019, la newsletter PRÉSAGE est accessible à tous depuis les sites internet des écoles d'art. Elle informant des opportunités professionnalisantes retenues par les écoles telles que des appels à projets, résidences et post-diplômes au niveau régional, national et international.

✓ Inscription à la newsletter Présage

Valorisation des actualités des diplômés

L'école a dynamisé sa communication au service de l'actualité des diplômés de Metz et d'Épinal depuis 2019, avec la mise en place d'une rubrique « FOCUS DIPLÔMÉ·ES » dans sa newsletter. Les actualités sont également relayées via les réseaux sociaux.

✓ Inscription à la newsletter de l'ÉSAL

Transmission d'offres d'emploi

L'école transmet les offres d'emploi émanant du réseau des écoles d'art de France sur son compte LinkedIn.

in Linkedin

Soutien et accompagnement de candidatures

L'ÉSAL soutient des candidatures de diplômés lors d'évènements tels que la biennale de la Jeune Création de Mulhouse ou le Prix d'Art Robert Schuman, etc.

Invitations aux conférences, masterclass et salons

Dans une dynamique de partage de la connaissance, elle invite dans la mesure du possible les diplômés lors de masterclass (par ex. au MUDAM) ou de workshops (par ex. au Casino Display) et à l'occasion de salons organisés par la DRAC Grand Est.

Mise à disposition des espaces de l'école

Sur demande, la direction peut mettre à disposition des diplômés les ateliers de pratique et de recherche (vidéo, gravure, typographie et son).



Vernissage de l'exposition Archéologie imaginée, Musée de la Cour d'Or, Metz, 2019. © Juliette Férard Direction de la publication Nathalie Filser, directrice de l'ÉSAL

Coordination et conception de la publication Juliette Férard

Contributions **Ève Demange, Pauline Speyer, Marion Sztor**

Design Graphique Isaline Rivery — Studio Aperçu¶

Caractères typographiques Messine [atelier design graphique de l'ÉSAL Metz] Plan Grotesque [Typotheque]

Le présent document a été écrit en partie avec Messine, caractère dessiné par les étudiants de l'atelier design graphique de l'École Supérieure d'Art de Lorraine, Metz.

Les questions de typographies et d'écriture étant inhérentes à l'identité de l'école, l'écriture inclusive est une question en cours de réflexion à l'ÉSAL. En attendant de trouver la forme la plus pertinente, ainsi que pour des raisons de lisibilité et d'accessibilité, nous avons fait le choix de ne pas l'utiliser dans cette publication.

Sommaire